

ZOOM sur le PCAET

PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

C'EST QUOI LE PCAET ?

C'est un **projet territorial de développement durable** pour les 10 communes du **Frontonnais**. Il fixe **plusieurs objectifs** pour **lutter** à l'échelle individuelle et collective **contre le changement du climat**.

À la fois **stratégique et opérationnel**, il prend en compte l'ensemble de la **problématique climat-air-énergie** autour de plusieurs axes d'actions.

Les 5 axes d'action



Réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES)



Adapter le territoire au changement climatique



Diminuer les besoins énergétiques



Améliorer la qualité de l'air



Développer les énergies renouvelables (EnR)

UNE ÉVALUATION À MI-PARCOURS

La loi prévoit une **évaluation** de la mise en œuvre de chaque PCAET après 3 ans d'application, soit **à mi-parcours**. Adopté en décembre 2019, le PCAET de la CC du Frontonnais a finalisé ce bilan fin 2023.

Le Frontonnais a saisi cette opportunité pour **remobiliser l'ensemble des acteurs et définir les priorités de travail d'ici la révision complète du plan**. Ce **bilan, réalisé en interne** afin de développer des capacités propres dans un domaine crucial pour l'avenir du territoire, est le résultat d'un travail de suivi et d'évaluation de la stratégie établie.

Un DOUBLE objectif, DEUX stratégies complémentaires

RENFORCER L'ATTÉNUATION

en diminuant les émissions de GES d'origine humaine responsable du réchauffement planétaire



ENGAGER L'ADAPTATION

en diminuant la vulnérabilité du territoire face aux risques climatiques

CONCRÈTEMENT, ON FAIT COMMENT ?



1 - Un diagnostic pour connaître l'état des lieux du territoire



2 - Une stratégie 2030 - 2050 pour définir des objectifs



3 - Un plan d'actions tous les 6 ans pour rendre opérationnelle la stratégie



4 - Un suivi et une évaluation de la démarche pour ajuster

OU EN SOMMES-NOUS ?



Consommation d'énergie

Évolution en 2021 par rapport à 2014

+ 8 %

Objectif 2026 : **- 2.7 %**



Émission de GES

Évolution en 2021 par rapport à 2014

- 2 %

Objectif 2026 : **- 23 %**



Production d'EnR

Évolution en 2021 par rapport à 2014

+ 23.6 %

Objectif 2026 : **+ 47 %**



Qualité de l'air

Évolution en 2021 par rapport à 2019

4 polluants en baisse

2 polluants en augmentation

TAUX DE RÉALISATION DES ACTIONS

(arrêtés en déc. 2022)



43 %

14 actions arrêtée ou suspendues



24 %

8 actions en lancement



30 %

10 actions en cours



3 %

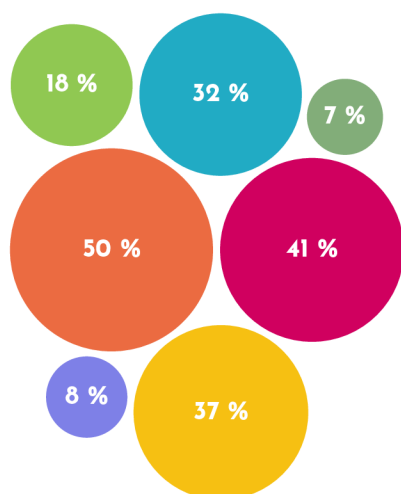
1 action réalisée

TAUX D'AVANCEMENT GLOBAL : 26.1 %

Les raisons de ce retard :

- Gouvernance trop complexe
- Objectifs trop ambitieux, non adaptés
- Crises (Covid-19 / Guerre en Ukraine)
- Manque de ressources humaines et financières
- Connaissances faibles et appropriation insuffisante des enjeux écologiques
- Faiblesse dans la définition des rôles et des méthodes de travail

ÉTAT D'AVANCEMENT par orientation stratégique



AXE 1 : Un territoire engagé

AXE 2 : Une mobilisation volontariste des services communautaires

AXE 3 : Une mobilité plus responsable

AXE 4 : Accompagner le secteur privé dans la transition énergétique et climatique

AXE 5 : Un modèle agricole et alimentaire plus vertueux

AXE 6 : Des investissements à retombées locales dans les énergies renouvelables

AXE 7 : Une anticipation responsable de l'augmentation de la population

NOS PRIORITÉS POUR LES ANNÉES À VENIR !



MÉTHODES

Mettre en place une démarche structurantes



EXEMPLARITÉ

Intégrer les impératifs écologiques dans l'action communautaire et municipale



CITOYENS

Stimuler l'engagement citoyen



ÉLUS

Renforcer la coopération politique



ATTÉNUATION GES > TRANSITION MOBILITÉ

Se saisir, sans attendre, des actions "mobilité"



ATTÉNUATION GES > TRANSITION ÉNERGIE

Démarrer la prise en main des EnR locales collectivement



ADAPTATION

S'engager dans l'adaptation, conscient du climat futur

DES ACTIONS D'AJUSTEMENT DU PLAN DÉJÀ EN COURS...

MÉTHODES : une instance mixte (élus / agents) a été mise en place pour le pilotage du plan climat et **14 h de formations** ont été dispensés aux membres de cette instance. Le PCAET et les **résultats du bilan** ont été présentés à + de 150 élus et agents du territoire. Le **plan a été reconstruit selon les modes de vie**, piliers de la planification écologique nationale.

MOBILITÉ : création d'un **Schéma Directeur Cyclable** et mise à disposition d'un service de covoiturage (**Karos**).

TRANSITION ÉNERGIE : les filières méthanisation et PV sont à l'étude.

ADAPTATION : le territoire parmi les 100 lauréats au niveau national lance son étude.



Pour toute information ou si vous souhaitez contribuer en proposant des actions, n'hésitez pas à contacter le service PCAET au 05 61 82 13 32 ou par mail à l'adresse contact@cc-dufrontonnais.fr

Le
Frontonnais
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES